

FLE-S Dispositifs ASL, dispositifs OEPRE

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L9F106P
- > En savoir plus : Information à venir

Présentation

Le cours aborde des aspects relatifs à la demande de formation en langue française des adultes migrants souhaitant s'installer durablement en France dont le français n'est pas la langue maternelle ou première et qui peuvent être peu ou pas lecteurs/scripteurs. Il vise de façon conjointe la maîtrise d'un usage quotidien de la langue et la facilitation de l'insertion dans la société française. L'objectif de ce cours est de permettre aux formateurs et aux coordinateurs de s'approprier une démarche d'enseignement/apprentissage permettant de concevoir et d'animer des actions de formation des adultes immigrés en France à des fins d'intégration sociale, économique et citoyenne.

Le cours sera divisé en deux parties, la première partie sera dédiée aux ateliers sociolinguistiques (ASL) et la seconde partie portera sur les dispositifs « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE).

Objectifs

- * Identifier, pour les analyser, des espaces sociaux (école, mairie, CAF, bibliothèques, lieux de spectacle, etc.), visant à développer les compétences

communicatives orales et écrites nécessaires à l'utilisation autonome de ces espaces

- * Développer une réflexion sur les objectifs pédagogiques à élaborer à la lumière des informations présentes dans les espaces sociaux analysés : compétences langagières à travailler en priorité, connaissances à faire acquérir (codes sociaux, valeurs de la société, etc.)

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime standard session 1
Une ou plusieurs épreuves notées.

La nature de l'épreuve (examen en temps limité, QCM, devoir maison, dossier, oral, etc.) et la pondération des notes seront communiquées par l'enseignant-e en début de semestre

- * Dérogatoire : non
- * Session 2 dite de rattrapage

La nature de l'épreuve (orale ou écrite) sera communiquée par l'enseignant-e en début de semestre.

Pré-requis nécessaires

Maîtriser l'approche communicative et la perspective actionnelle

Compétences visées

- * Concevoir une formation à destination de différents publics en s'appuyant sur le dispositif des ASL
- * Planifier et piloter une formation prenant appui sur la démarche ASL

Examens

Information à venir

Bibliographie

- * Beacco J.-C., De Ferrari M., Lhote G. (2005) : *Niveau A1.1 pour le français. Référentiel et certification (DILF)*

pour les premiers acquis en français (publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés), Paris, Didier

- * De Ferrari M. (2009) : « Perspective actionnelle et didactique du FLE dit « migrants ». Quelles dynamiques pour quelles compétences », *Les cahiers de l'Asdifle*, n° 21, 30-40
- * Ecalle J., Magnan A. (2015) : *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*, Paris, Dunod
- * Laurens V. (2011) : « Accueil et autonomisation : enseigner le français à des demandeurs d'asile », *Education permanente*, n°186, 123-131.
- * Leclerc V. (2011) : « La formation linguistique des migrants : lignes de force en didactique », in J.-M. Mangiante (dir.), *L'intégration linguistique des migrants. État des lieux et perspectives*, Arras, Artois Presses Université, 19-35.

Ressources pédagogiques

(hors bibliographie) :

De Ferrari Mariela, Forzy Blandine, Nguye#n Mounia, 2005, *Guide descriptif, Actions socialisantes a# composante langagie#re*, http://aslweb.fr/media/cms_page_media/86/Guide1.pdf (consulté le 30-03-2020)

Contact(s)

> Marie Beillet

mbeillet@parisnanterre.fr